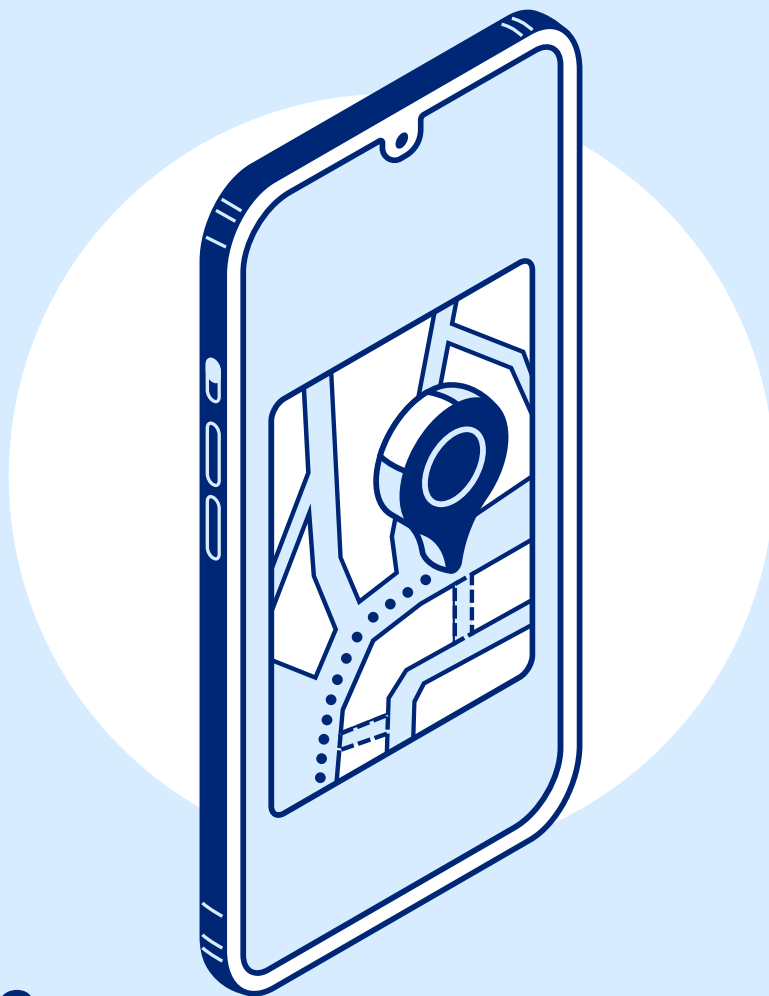




MOBILITÉ INTELLIGENTE

Optimisez vos Déplacements
Professionnels



Avec



sncfconnect

SOMMAIRE

1. Qu'est-ce que la mobilité intelligente ?

- A la croisée du numérique et des transports
- Une composante intrinsèque du transport durable

2. Intégration de la mobilité intelligente dans les politiques de PVE

- 4 raisons d'inclure la mobilité intelligente dans les PVE
- Pratiques innovantes de la mobilité intelligente

3. Incitations et subventions

- Le forfait mobilité durable
- Les modes de transport éligibles

4. Mooncard et SNCF Connect, partenaires de la mobilité intelligente

La mobilité intelligente redéfinit la manière dont les entreprises envisagent les déplacements

Elle combine technologies avancées et analyses de données pour créer des solutions de transport plus efficaces et plus respectueuses de l'environnement.

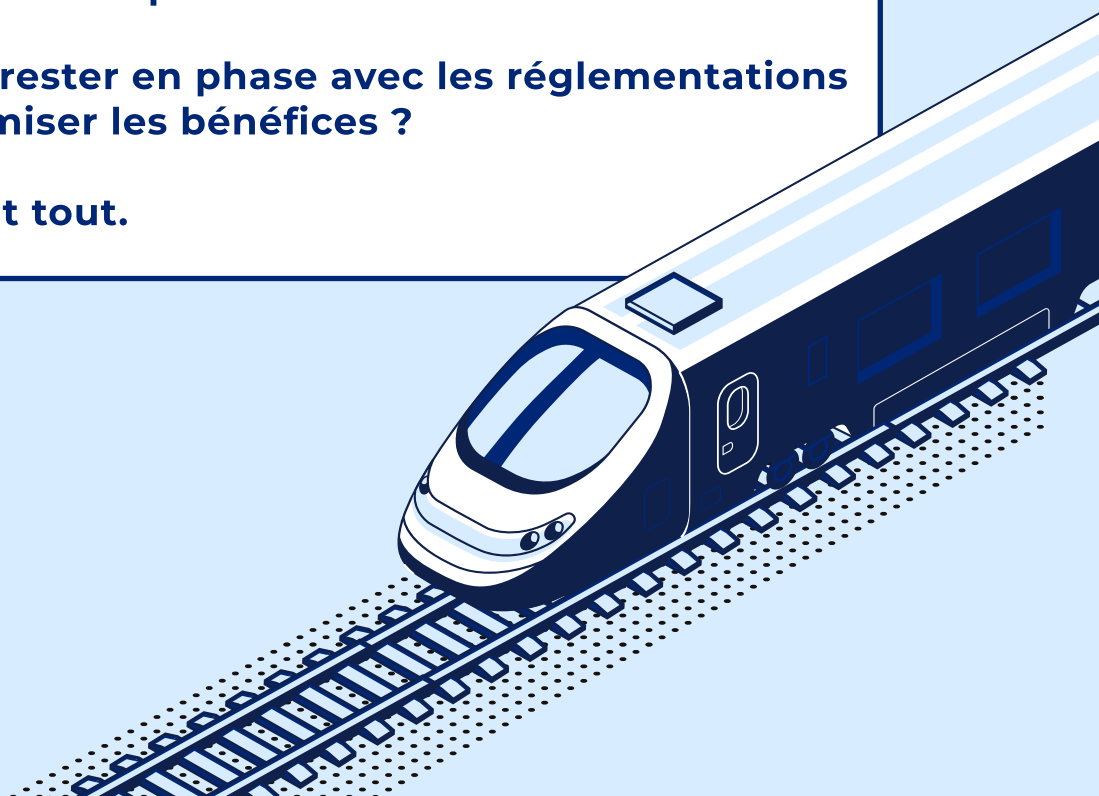
Cela vise l'optimisation des trajets, l'amélioration de la gestion des flottes de véhicules, et l'intégration de modes de déplacements alternatifs et durables.

Découvrez comment l'adoption de la mobilité intelligente offre des avantages aux organisations et comment les Plans de Voyage Entreprise (PVE) doivent évoluer pour inclure ces nouvelles solutions et réduire l'empreinte carbone des déplacements professionnels.

Comment associer la mobilité intelligente dans les stratégies d'entreprise ?

Comment rester en phase avec les réglementations et en optimiser les bénéfices ?

On vous dit tout.



1. QU'EST-CE QUE LA MOBILITÉ INTELLIGENTE ?

La mobilité intelligente représente une convergence innovante entre le numérique et les transports. Elle marque une évolution importante dans la manière dont les entreprises et les particuliers abordent leurs déplacements.

A la croisée du numérique et des transports

La mobilité intelligente repense les trajets professionnels. Elle les rend plus pratiques, durables et adaptés aux contraintes actuelles.

Ces déplacements doivent répondre aux attentes croissantes en matière de durabilité et se conformer à des réglementations de plus en plus strictes.

Utilisation des technologies avancées :

Les technologies avancées permettent d'optimiser les itinéraires et fournir par exemple des informations en temps réel.

Cette approche permet aux collaborateurs de :

- S'adapter dynamiquement aux conditions de trafic ;
- D'explorer des parcours alternatifs ;
- De combiner différents modes de déplacement pour une efficacité maximale

Astuce :

Déployez et utilisez des applications de gestion de mobilité qui intègrent des données en direct sur la circulation, les horaires des transports en commun, acheter des billets de train ou de transport en commun.

Ces applications, telles que SNCF Connect permettent de planifier les trajets de manière plus efficace.



Privilégier les modes de transport mixtes :

La mobilité intelligente encourage la combinaison de la voiture, du train, du vélo, de la trottinette, etc.

Cette approche polyvalente est plus écologique, elle offre également une plus grande flexibilité aux collaborateurs.

Par exemple :

Un employé peut choisir de conduire jusqu'à une gare, prendre le train pour éviter le trafic dense en centre-ville, puis utiliser les transports en commun pour atteindre son lieu de rendez-vous final.

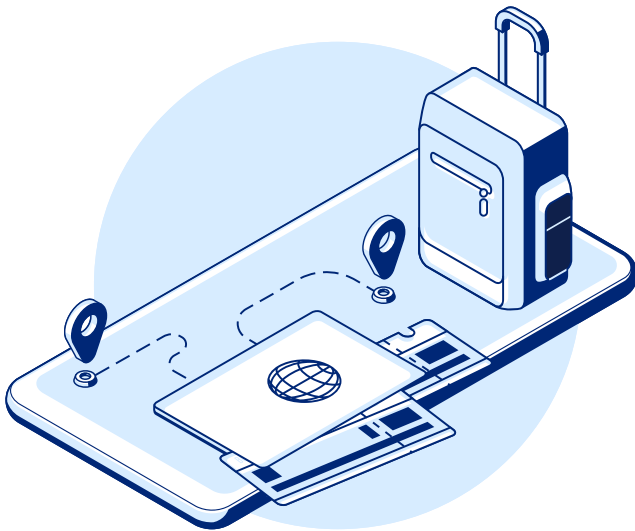
La mobilité intelligente pour optimiser le déplacement :

L'objectif principal est d'optimiser les trajets pour gagner du temps et améliorer le confort des voyageurs.

L'interconnexion entre différents modes de transport joue un rôle prépondérant.

Si vous planifiez les correspondances et synchronisez les horaires, vous réduisez les temps d'attente et rendez les trajets plus fluides.

C'est ce que propose SNCF Connect par exemple, il s'agit d'un site web et d'une appli unique pour organiser, réserver et gérer tous les petits et grands trajets en un seul geste.



Minimiser l'impact carbone :

Des rapports officiels soulignent l'impact positif de la mobilité intelligente sur la réduction des embouteillages et l'amélioration de la qualité de l'air en milieu urbain.

En adoptant ces innovations pour les déplacements professionnels au sein de votre organisation, vous décuplez le bénéfice des déplacements de vos collaborateurs et participez à des objectifs environnementaux plus larges.

Vous participez également au bien-être de vos salariés, car vous leur proposez des options de voyage plus agréables et moins stressantes.

Cas concret :

Voici comment un cadre professionnel optimise sa mission de 300 km :

- En utilisant une application dédiée comme celle de SNCF Connect, il planifie un itinéraire qui combine voiture, train et métro, avec tous les billets réservés et payés via le site ou l'appli mobile.
- Son voyage débute en voiture vers une gare, guidé par son GPS embarqué, il se rend vers le parking de la gare la plus proche.
- Il poursuit en train, dans lequel il bénéficie du Wi-Fi pour travailler, et termine le dernier kilomètre en transports en commun.

Faire le choix de l'intermodalité, c'est faire le choix de plus de temps utile pour travailler, se reposer, se détendre, et de diminuer son empreinte carbone.

Une composante intrinsèque du transport durable

La mobilité intelligente émerge comme une solution de premier plan pour réduire l'impact écologique des déplacements.

En privilégiant les mobilités douces et les transports collectifs, cette approche vise à diminuer drastiquement les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la pollution urbaine. Les voyages en train sont d'ailleurs de plus en plus utilisés pour les trajets du quotidien.

Le TGV peut par exemple permettre de partir en séminaire, ou en rendez-vous et faire un aller retour dans la journée en minimisant la fatigue, les risques d'accident et économiser des nuits d'hôtel...



Promotion des mobilités douces

Les mobilités douces, telles que le vélo et la trottinette électrique par exemple, trouvent naturellement leur place dans cette nouvelle manière d'envisager les déplacements professionnels.

Non polluantes, elles constituent une alternative saine aux véhicules motorisés pour les courts trajets.

Elles sont aussi un complément aux autres types de moyens de locomotion pour les derniers kilomètres.



Infrastructure et soutien

Pour inciter leur usage, les villes investissent dans des infrastructures adaptées, telles que :

- Les pistes cyclables ;
- Et les parkings sécurisés pour vélos.

Des incitations, comme des subventions pour l'achat de vélos électriques, sont également mises en place dans la plupart des régions.

Il est également possible de voyager en train avec son vélo pour bénéficier de tous les avantages de l'intermodalité de transports.

2. INTÉGRER LA MOBILITÉ INTELLIGENTE DANS LES PVE

Les entreprises doivent se conformer à la réglementation et en particulier aux mesures pour l'environnement.

Elles doivent donc se moderniser et optimiser les rotations professionnelles et envisager la mobilité intelligente au sein de leurs Politiques Voyage Entreprise (PVE).

4 raisons d'inclure la mobilité intelligente dans les PVE

Améliorer l'expérience du collaborateur :

L'acquisition de la mobilité intelligente dans les PVE a un impact direct sur l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle des collaborateurs.

En réduisant le temps passé dans les trajets grâce à des itinéraires réfléchis et des trains plus rapides et confortables, les salariés bénéficient de plus de temps libre et d'une réduction du stress lié aux déplacements.

Cela peut se traduire par :

- Une diminution des retards ou des accidents ;
- Une meilleure gestion du temps de travail ;
- Et, une amélioration de la satisfaction au travail.

Une politique de mobilité intelligente peut comporter, par exemple, des options de travail flexible qui permettent d'éviter les heures de pointe, ou l'encouragement à utiliser des moyens de locomotion relaxants comme le train.

Ces ajustements contribuent à un environnement de travail plus équilibré et positif.

Répondre aux enjeux réglementaires :

Les politiques voyage entreprise doivent se conformer aux réglementations environnementales telles que le Green Deal européen, à la directive CSRD applicable dès janvier 2024 et à l'instar du plan de mobilité.

En intégrant des mobilités douces comme le vélo ou des options durables comme les transports en commun dans les déplacements des collaborateurs, les entreprises réduisent leur empreinte carbone globale.

Cela passe notamment par la mise en place de politiques qui favorisent :

- Le covoiturage ;
- L'usage de véhicules électriques ou hybrides ;
- Et l'encouragement à l'utilisation des infrastructures publiques



Focus sur le "Green Deal" :

Le Green Deal européen est une initiative ambitieuse de l'Union européenne.

Il vise à transformer l'Europe en une économie moderne, efficace en ressources et compétitive. L'objectif principal est de rendre le continent neutre sur le plan climatique d'ici 2050.

Ce plan inclut des actions spécifiques pour promouvoir l'économie circulaire, réduire les émissions de gaz à effet de serre, et encourager l'adoption de sources d'énergie renouvelables.

Dans le cadre de la mobilité, le Green Deal incite entre autres l'utilisation des modes de transport durables et l'adoption de solutions de mobilité intelligente.



Faire des économies sur les coûts de la flotte automobile :

L'équation est très simple : moins de trajets en véhicules, moins de carburant !

En réduisant la dépendance aux véhicules individuels et en favorisant des options de transport plus durables, les entreprises peuvent réaliser de économies conséquentes en cette période d'inflation des prix des carburants fossiles.

Moins d'utilisation des véhicules signifie moins de dépenses en carburant, entretien, et assurances.

De plus, l'adoption de véhicules électriques ou hybrides diminue les coûts énergétiques et permet de bénéficier de subventions gouvernementales

Améliorer la marque employeur :

Développer sa notoriété écologique en boostant sa RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) et en évitant le greenwashing, c'est un bon point pour l'image de l'entreprise.

C'est pourquoi il est important d'essayer d'aligner les dispositifs mis en place dans les PVE avec les préoccupations environnementales des collaborateurs.

Les entreprises renforcent ainsi leur marque employeur.

Une communication adéquate autour de l'adoption de la mobilité intelligente favorise l'adhésion des salariés à ces nouvelles pratiques.

Cela peut se traduire par la mise en place de campagnes internes de sensibilisation ou par l'organisation d'événements dédiés à la promotion de la mobilité durable

Pratiques innovantes de la mobilité intelligente



Automatisation :

La mobilité intelligente est en constante évolution et s'appuie sur des pratiques innovantes telles que l'automatisation, la planification avancée, et la flexibilité pour transformer les façons dont nous nous déplaçons

Les technologies impliquées sont les suivantes :

- **Véhicules autonomes** : ce sont des véhicules qui se conduisent eux-mêmes grâce à des systèmes avancés de capteurs et d'intelligence artificielle ;
- **Systemes de transport intelligents** : il s'agit de réseaux intégrés qui gèrent le flux des véhicules en temps réel ;
- **Capteurs et IA pour la gestion du trafic** : ces dispositifs recueillent des données sur le trafic et emploient l'IA pour optimiser les flux de circulation



Planification :

La planification fait appel à des outils et méthodes sophistiqués.

Le big Data : l'analyse de données massives permet de créer des parcours sur mesure en prenant en compte les conditions de trafic actuelles et les fermetures de routes, pour réduire les délais de trajet...

Des horaires de transport en commun dynamiques pour ajuster les horaires en fonction de la demande réelle.

Une gestion efficace du trafic : en analysant les tendances de circulation, il est possible de prévenir les embouteillages

3. INCITATIONS ET SUBVENTIONS

La mobilité intelligente est soutenue par des motivations financières telles que le Forfait Mobilités Durables (FMD). Cette mesure incite les entreprises et leurs collaborateurs à adopter des pratiques de trajets pendulaires plus durables.

Le forfait mobilité durable

Il s'agit d'un dispositif de soutien financier pour les salariés du secteur privé et les agents publics destiné à couvrir les frais de déplacements domicile-travail.

Il peut atteindre jusqu'à 800 euros par an et par salarié, exonéré d'impôt et de cotisations sociales, en particulier lorsqu'il est combiné avec un abonnement de transport en commun.

Ses modalités de prise en charge sont les suivantes :

- Ce forfait est facultatif et peut être déterminé par accord d'entreprise, inter-entreprises, ou de branche.
- En l'absence d'accord, l'employeur peut décider de cette prise en charge unilatéralement, après consultation du comité social et économique.
- Le FMD concerne les salariés en CDI, CDD, intérimaires, apprentis, stagiaires, salariés à temps partiel et ceux exerçant sur plusieurs lieux de travail.

Les modes de transport éligibles

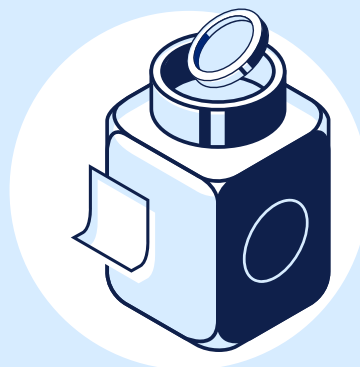
Les moyens de déplacement sélectionnés sont les suivants :

- Les transports en commun (hors abonnement : TER, TGV, Ouigo, intercity...)
- Les vélos (personnels ou en location)
- Le covoiturage
- Les engins de locomotion personnels en location ou en libre-service
- L'autopartage avec des véhicules électriques, hybrides rechargeables ou hydrogènes

Quelles sont les formes de versement ?

Le FMD peut prendre la forme d'un montant forfaitaire basé sur la pratique du vélo ou le kilométrage parcouru, ou bien une participation aux dépenses réelles liées à l'usage du vélo, comme :

- **L'achat ;**
- **La location ;**
- **Les accessoires de sécurité ;**
- **Les frais d'entretien et de réparation ;**
- **Et l'abonnement à un stationnement sécurisé**



Cas pratiques :

- Un salarié qui choisit de se rendre au travail en vélo électrique peut grâce au FMD, bénéficier d'une aide financière pour l'achat de son vélo, la location, les accessoires de sécurité, et les frais d'entretien.
- Un salarié, qui a fait le choix de s'éloigner du centre ville, préfère l'usage du TER pour se rendre à son travail 1 à 2 fois par semaine. Grâce au FMD cela lui revient moins cher que de faire les trajets avec sa voiture.

Le FMD facilite ainsi l'adoption de modes de transport durables par les salariés.

Cet encouragement offre des avantages financiers tangibles aux entreprises et à leurs collaborateurs.

4. MOONCARD ET SNCF CONNECT, PARTENAIRES DE LA MOBILITÉ INTELLIGENTE

Mooncard, spécialiste de la gestion des frais professionnels, en partenariat avec SNCF Connect, le service numérique tout-en-un des mobilités durables conçu par SNCF Connect & Tech.

1er e-commerçant dans le secteur des mobilités, SNCF Connect facilite tous les déplacements à chaque étape du voyage, dans le but de favoriser l'accès et l'usage de mobilités plus vertes : train, transports en commun, covoiturage ...

Faire le choix du train pour ses déplacements professionnels présente de nombreux avantages : moins de fatigue, du temps pour peaufiner son rendez-vous et un engagement pour la planète.

D'après un sondage Odoxa pour SNCF Connect & Tech réalisé en avril 2023, **63% des voyageurs déclarent choisir de prendre le train pour des raisons écologiques.**

Mooncard soutient cette démarche environnementale et se réjouit de pouvoir aller plus loin grâce à ce partenariat.





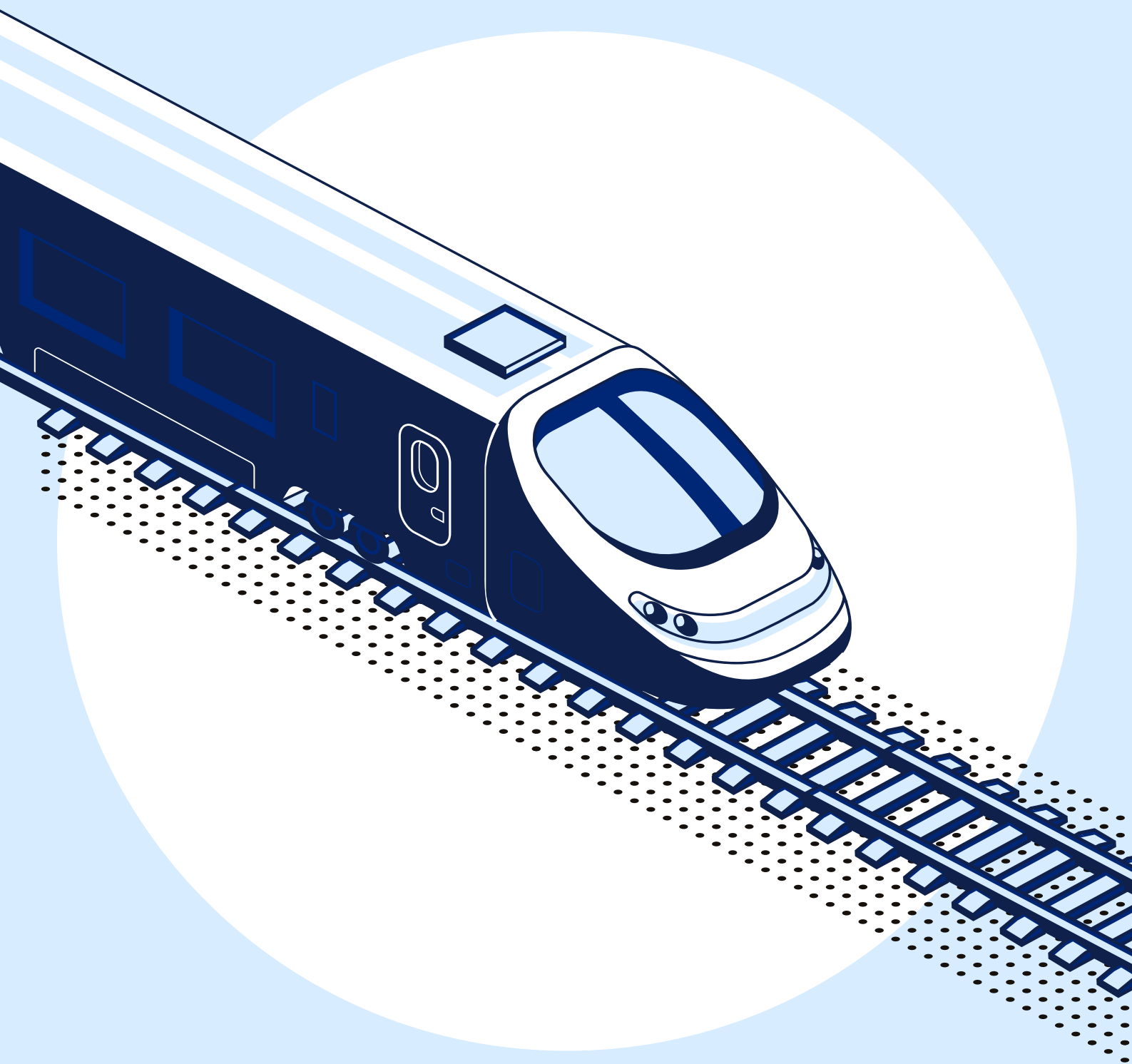
Sur SNCF Connect, la barre de recherche intelligente permet de trouver son voyage en quelques secondes à partir de quelques mots ou d'une phrase, pour une organisation simple et efficace des trajets professionnels.

Les utilisateurs peuvent désormais enregistrer leur carte Mooncard dans leur compte client SNCF Connect pour des paiements rapides et sécurisés.

Tous les détails des transactions et des rendez-vous professionnels seront renseignés en temps réel dans le logiciel de gestion Mooncard, permettant aux utilisateurs de garder l'esprit libre pour se concentrer sur leur activité.

Pour en savoir plus la manière de gérer vos dépenses de mobilité: Contactez mooncard au 01 79 75 11 91 ou sur www.mooncard.com

Pour en savoir plus sur l'offre SNCF Connect ou réserver vos trajets rendez-vous sur www.SNCF-connect.com



Avec



sncfconnect